

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — . . . 10 » — 13 »
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 9 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 1/2 s 18 minutes du matin, Poste.
 9 — 04 — — Omnibus.
 4 — 35 — — soir, Express.
 6 — 56 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
 7 — 52 — — Omnibus-Mixte.
 9 — 50 — — Express.
 5 — 47 — — soir, Omnibus.
 9 — 57 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^e, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

La réponse de l'empereur de Russie à la lettre de l'Empereur des Français a été connue lundi à Paris; elle a dû être immédiatement transmise à Sa Majesté à Compiègne, où se trouve également dans ce moment S. Exc. M. le ministre des affaires étrangères.

Nous croyons pouvoir assurer que cette réponse est très-conciliante et très-courtoise.

Toutes les puissances continentales de l'Europe, à l'heure où nous écrivons, ont adhéré en principe au congrès, sauf, si nous sommes bien informés, l'Autriche qui, selon le système temporisateur de sa chancellerie, n'a pas fait connaître sa résolution. (La France).

La Gazette nationale de Berlin, du 24 novembre, dit tenir de bonne source les renseignements suivants au sujet de la réponse russe.

L'empereur Alexandre fait ressortir sa prédilection pour les solutions pacifiques; mais, tout en rendant complètement justice aux sentiments qui ont inspiré la proposition de congrès, il croit ne pouvoir donner son adhésion que lorsque la mission du congrès aura été clairement précisée par l'Empereur Napoléon. — Havas.

Toutes les lettres de Rome du 21 confirment l'acceptation en principe du congrès. Il est possible que le Pape vienne en France.

M^r Dupanloup était arrivé à Rome où il restera quelque temps pour raison de santé. Le Pape a reçu une députation des Etats du

Sud. D'après une lettre, le président Davis accepterait la médiation du Pape.

On écrit de Naples que la poudrière de Pompéi a sauté. Il y a eu 17 tués: le directeur a été destitué. — Havas.

Le Morning-Herald dit, à propos des bruits répandus sur la démission de lord Russell:

Nous ignorons si la nouvelle est exacte. Nous savons seulement que lord Clarendon a depuis quinze jours des entrevues avec la Reine, lord Palmerston et lord Russell. La politique de ce dernier a donné lieu, dans le cabinet, à des discussions qui ne peuvent se terminer que par la retraite de lord Russell. Quelques journaux inspirés par lord Palmerston, attaquent lord Russell. Il est possible, cependant, que les entrevues dont nous avons parlé, aient trait seulement au congrès. — Havas.

Le Morning-Post dément aujourd'hui le bruit qui s'était répandu touchant la démission de lord Russell.

Néanmoins l'International qui nous parvient en même temps prétend donner des renseignements précis sur les faits qui auraient amené un désaccord sérieux entre l'honorable chef du Foreign-Office et ses collègues. Ce journal affirme que le dissentiment se serait produit dans le cabinet de Saint-James au sujet de la question danoise, et que la question de la démission de lord Russell devait être résolue dans le conseil des ministres convoqué pour lundi dernier.

Ce qui donne de la consistance à ces indications, c'est que le démenti du Morning-Post

n'arrive qu'après la séance de ce conseil extraordinaire, tandis que la démission de lord Russell était annoncée dès samedi. On peut croire, dès lors, que l'offre de cette démission a été sérieuse, et qu'elle a été retirée après les explications échangées entre les membres du cabinet de Londres. (La France.)

La Gazette de Vienne, du 23 novembre, contient un article sur la question des duchés. Il y est dit que l'Autriche et la Prusse ne peuvent pas ne pas tenir compte des protocoles de Londres. Cette convention ne met pas en question les droits des duchés. Les puissances de l'Europe qui sont engagées par cette convention n'ont aucun prétexte légal pour empêcher l'Allemagne de poursuivre par la force, le cas échéant, le respect de son bon droit; mais il est nécessaire de séparer la question de constitution de la question de succession.

Un droit incontestable demande impérieusement à être respecté, mais un droit contesté exige un examen approfondi. L'Autriche prend à cœur l'honneur et la grandeur de l'Allemagne, et ne reculera devant aucun danger et aucun sacrifice pour protéger les droits de l'Allemagne sur les duchés, mais les difficultés ne doivent pas être accumulées, et chaque démarche à faire doit porter l'empreinte manifeste du plein droit. — Havas.

On assure que le gouvernement danois vient de décider l'envoi de quatre navires de guerre dans le port de Kiel. Cette décision, connue le 19, a produit une très-vive animation dans la population de cette ville, la plus importante du Holstein.

Depuis dix ans, la marine danoise n'avait dans le port qu'un seul navire qui y servait de stationnaire, et l'envoi d'une force aussi considérable à Kiel, dont les habitants sont très-hostiles aux Danois, est un fait significatif.

Une dépêche particulière, du 23 novembre, nous annonce qu'il régnait une grande animation à Kiel, parce que le gouvernement danois se proposait d'augmenter la garnison de cette ville.

D'un autre côté, le bruit courait que les Hanovriens allaient entrer dans le Holstein, et les étudiants de l'université de Kiel signaient une pétition à leurs frères d'Allemagne. La situation se complique chaque jour. (La France.)

L'Europe, de Francfort, publie le texte officiel: 1^o de l'acte de renonciation du duc d'Augustenbourg en date du 30 décembre 1852; 2^o de l'acte de renonciation du grand duc d'Oldenbourg en date du 28 mars 1854.

La publication de ces documents, soigneusement gardés jusqu'ici au fond des archives danoises, produit une vive sensation. — Havas.

Un grand meeting, auquel assistaient environ 12,000 personnes de toutes les classes de la population, s'est tenu à Hanovre, le 22 novembre, et a voté, par acclamation, l'envoi d'une pétition au ministère relative à la question des duchés. L'adresse engagera le cabinet à conseiller au roi de faire entrer immédiatement dans le Sleswig-Holstein des forces suffisantes pour maintenir le droit du gouvernement légitime.

FEUILLETON.

LE MARQUIS DE L'ARROGANCE.

(Suite.)

Monsieur Henri-Claude-Charles de Barrois, marquis de Marsal, était tout simplement un ingrat doublé d'un orgueilleux, la pire espèce des ingrats comme la pire espèce des orgueilleux, et ce n'était pas sans raison qu'on lui avait donné le surnom de M. le marquis de l'Arrogance.

Quant à son frère, il affectait de ne l'appeler, même devant sa mère, que le petit Carruell.

Ce n'était encore que de la vanité, mais cela pouvait devenir de la haine.

Les enfants sont comme les bêtes; un instinct qui ne les trompe jamais leur fait deviner qui les aime, et le petit James comprit bien vite que son frère ne l'aimait pas.

Si le ciel n'eût mis dans cette jeune âme que les tendres sentiments de sa mère, sans nul doute James aurait eu pour son frère, malgré les dédains déplacés de celui-ci, la tendresse que se portent les enfants d'un même sang; malheureusement, avec les qualités de sa mère, James avait le plus grand, le

plus dangereux des défauts de son père: la jalousie.

Madame Carruell n'avait pas été longtemps sans s'apercevoir des fâcheuses dispositions de ses deux enfants, et son cœur en avait cruellement saigné. Vainement elle avait cherché à combattre ces tristes penchants, tous ses efforts étaient inutiles, et elle voyait avec effroi que, loin de s'affaiblir, cette espèce d'antipathie menaçait de s'accroître.

Loin de la seconder dans sa cure, M. Carruell, entraîné fatalement par son orgueil paternel, ne faisait qu'augmenter le mal.

Quand sa femme lui manifestait ses craintes, le banquier haussait les épaules et répondait: qu'importe!

— Mais ils sont frères; ils doivent s'aimer, se soutenir, se protéger, se défendre mutuellement.

— Bast! répliqua un jour M. Carruell avec un dédain qui froissa cruellement la pauvre mère, est-ce que le fils du banquier Carruell aura jamais besoin de la protection du fils du marquis de Marsal?

— Mais Charles est le plus âgé.

— Soit! Mais James est le plus riche.

— Un gentilhomme peut arriver à tout.

— Même à l'échafaud, répliqua brutalement le banquier.

Et il sortit en haussant de nouveau les épaules, sans se douter du mal qu'il venait de faire à la mère de son enfant.

CHAPITRE III.

PRESENTIMENTS DE MÈRE.

Cependant les années s'écoulaient. Des deux enfants, l'un était devenu un homme, et l'autre un adolescent d'une précocité remarquable en toutes choses.

Tous deux, emportés par leurs instincts naturels, suivaient avec une persévérance fatale la voie d'hostilité dans laquelle ils étaient tombés.

Une séparation devenait indispensable. Le marquis, de plus en plus hautain, de plus en plus fier de sa naissance, prenait avec son frère des airs de supériorité que rien ne justifiait, car James était, après tout, un charmant jeune homme — à la jalousie près, cependant.

Les émigrés avec lesquels vivait le marquis, commentaient la faute impardonnable de l'encourager dans ses idées orgueilleuses.

Ils flattaient sa vanité, et par des réflexions maladroites, sinon hostiles, sur le danger des mésalliances, alimentaient les déplorables sentiments que

le cœur du gentilhomme renfermait pour son frère, oubliant comme lui que cette mésalliance l'avait fait riche.

De son côté, malgré ses nombreuses qualités, James, subissant à son insu l'influence de son père, n'était pas positivement sans morgue quand il songeait à ses richesses. M. Carruell n'avait pas manqué d'apprendre à son fils que le marquis, si fier de son titre et de son nom, sans le mariage de sa mère, serait obligé de travailler pour vivre, et, poussé à bout par les impertinences de son frère, le fils du banquier avait déjà plusieurs fois rappelé au gentilhomme cette circonstance humiliante.

Entre les deux frères, c'était donc une petite guerre, une guerre de mots, sans doute, mais qui menaçait de devenir une lutte terrible, si l'on n'y prenait garde.

La pauvre mère ne se dissimulait pas le danger, et elle voyait arriver avec effroi le moment où James deviendrait à son tour un homme.

En même temps que les deux frères croissaient en âge, les événements politiques marchaient en France avec une rapidité extraordinaire.

Le Consulat avait succédé au Directoire exécutif: le général Bonaparte commençait à remplir l'Europe

Le général Bildt, envoyé extraordinaire du roi de Suède, est arrivé à Copenhague, le 22 novembre, porteur de compliments de condoléance pour la mort de Frédéric VII. Le général Bildt apporte aussi toutes les pièces nécessaires pour la conclusion finale du traité d'alliance Dano-Suédois.

L'Europe, de Francfort, publie en supplément le texte officiel de toutes les protestations, propositions et réponses lues le 21 novembre au sein de la Diète.

L'Autriche et la Prusse considèrent la nouvelle constitution danoise comme une violation des traités. Elles disent qu'en apprenant par la voie des journaux la sanction donnée par le nouveau roi à cette constitution, elles ont protesté afin de réserver les droits de la Confédération sur le Sleswig-Holstein.

Les Etats d'Anhalt et de Schwarzbourg protestent contre l'avènement de Christian de Danemark au trône du duché de Lauenbourg, sur lequel Anhalt dit avoir des droits.

Le grand-duché de Bade notifie qu'il a reconnu le prince d'Augustenbourg, sous le nom de Frédéric, duc de Holstein et de Lauenbourg, et prie la Diète de procurer au nouveau souverain les moyens d'exercer ses droits.

Les duchés de Weimar, Saxe-Meiningen et Oldenbourg prient la Diète de ne pas recevoir l'envoyé de Christian comme représentant des duchés.

Le duché de Gotha annonce qu'il a reconnu le prince d'Augustenbourg, et prie la Diète de faire valoir par tous les moyens les droits du nouveau souverain de Sleswig-Holstein.

Le Danemark, de son côté, démontre la nullité des prétentions d'Augustenbourg.

L'envoyé danois, M. Dirking, a formulé, séance tenante, des protestations successives et motivées contre les déclarations et exigences qui se sont produites au sein de la Diète. — Havas.

On mande de Cracovie, le 25 novembre :

Une proclamation du gouvernement national, publiée à Varsovie le 10, dément le bruit répandu par les Russes, que les autorités nationales aient ordonné aux insurgés de déposer les armes. La proclamation déclare que le salut de la cause est uniquement dans la continuation de la lutte. Elle constate en même temps l'augmentation des forces de l'insurrection et l'impossibilité croissante pour les Russes de gouverner autrement que par les meurtres et le pillage.

Chmielinski a battu les Russes, le 20 à Czaroskala.

Un détachement polonais a occupé la ville de Gora, sur la Vistule.

Les engagements sont fréquents dans le palatinat de Lublin.

On reçoit de Varsovie, sous la rubrique offi-

ciel, les dépêches suivantes, à la date du 24 novembre :

La caserne à Gora-Calvaria a été incendiée par quelques maraudeurs pendant que les troupes étaient momentanément absentes de ce village :

La victoire de Novicki sur les troupes russes à Ostrolenka et celle de Rudowski sont imaginaires. Novicki, qui commandait une petite bande a été tué, le 3 novembre, dans une rencontre avec les troupes sous les ordres du major Esmond près de Marti (district de Kalisch.)

On n'a reçu aucune nouvelle sur l'avantage que Kruk, d'après les feuilles étrangères, aurait remporté près de Chelm; il est plus que probable que cette nouvelle est de pure invention.

Le journal officiel de Varsovie ne parle pas de concentration d'insurgés; il fait mention de quelques bandes insignifiantes, battues il y a déjà quelque temps, en divers endroits.

D'après un bruit accrédité, écrit-on de Madrid, un navire de guerre espagnol aurait détruit deux navires américains chargés d'armes et de munitions pour les insurgés de St-Domingue. — Havas.

Les dépêches de New-York, du 10 novembre, annoncent que Lee s'est retiré devant l'armée fédérale de Meade, au-dessus du Rapidan. Les mouvements des deux armées font toujours prévoir un prochain engagement. Le bruit court même à New-York que Burnside aurait été battu par les confédérés. Nous recevrons bientôt d'autres dépêches qui éclairciront la situation. (La France.)

On a reçu de New-York le 11 novembre, par l'Hecla, les nouvelles suivantes :

Le cabinet de Richmond a examiné l'éventualité d'une évacuation de la Virginie par ses troupes.

Meade continue sa marche en avant.

M. Seward a refusé l'autorisation à certaines gens qui parlaient d'enrôler 20 mille hommes pour Juárez. Il a déclaré que ces enrôlements seraient une violation de la loi et que les coupables seraient poursuivis. Les paroles de M. Seward ont produit une vive sensation.

Le Herald pose la question suivante :

M. Lincoln doit-il garder le gouvernement si l'insurrection n'est pas écrasée au mois de mars 1865 ?

On ne signale aucun combat nouveau.

Le bruit court que le général Lee a remplacé le général Bragg à Chattanooga. D'après une autre version, Lee serait au contraire en force devant l'armée de Meade.

Dans les cercles militaires de New-York, il est question d'offrir une fête au maréchal Forey. — Havas.

C'est que James aussi avait des instincts belliqueux. Comme son frère, il avait au fond du cœur un profond amour pour son pays, et n'aurait pas mieux demandé que de suivre la carrière des armes pour soutenir l'honneur du pavillon anglais.

Or, qui pouvait assurer que, suivant tous les deux leur vocation, les deux frères ne se rencontreraient pas un jour sur le même champ de bataille, l'un sous le drapeau de la France, l'autre sous celui de l'Angleterre.

Il faut le dire ici, malgré leur antipathie mutuelle, les deux frères repoussaient de toutes leurs forces les hypothèses mêmes les plus éloignées que pouvait présenter l'examen de la question sous ses plus mauvaises faces.

Quoi qu'il en soit, madame Carruell, ainsi que nous l'avons dit, éprouvait de terribles appréhensions, quand deux événements vinrent la rassurer: la paix fut signée avec l'Angleterre et les émigrés furent rappelés, sous promesse de la restitution de ceux de leurs biens qui ne seraient pas vendus.

Le marquis saisit cette double occasion, et, sous prétexte de faire valoir ses droits et de rentrer dans la fortune de son père, il revint en France.

Quelque chagrin que lui causât ce départ, madame

Nouvelles Diverses.

L'Opinion nationale a reçu le communiqué suivant :

L'Opinion nationale raconte, dans son numéro du 19, que « des faits regrettables se seraient passés à l'occasion de la séance de rentrée de la Faculté de médecine, que des étudiants auraient été maltraités par des sergents de ville; et elle ajoute qu'aucune provocation de leur part n'aurait motivé une répression aussi inutile que peu mesurée. »

Il est vrai que l'administration, avertie que certains désordres se préparaient, avait rappelé aux étudiants, par des affiches apposées dans l'intérieur de l'école, la sévérité des règlements universitaires contre les perturbateurs; mais la solennité s'est passée dans le plus grand ordre.

Au sortir de la séance, un assez grand nombre d'étudiants se sont réunis aux abords du Luxembourg, où ils ont stationné pendant quelques instants, en proférant des cris; puis, ils sont descendus au carrefour de l'Odéon, où ils se sont dispersés à la première invitation. Trois d'entre eux, dont l'attitude envers les agents avait paru provoquante, ont été conduits devant M. le Commissaire de police du Luxembourg qui, après les avoir entendus, les a immédiatement renvoyés libres. Il est donc faux que les étudiants aient été maltraités.

— La division cuirassée est attendue vers le 28 novembre à Cherbourg, venant de Ténériffe directement.

Depuis son départ de Madère, elle a continué avec le plus grand succès la série de ses travaux; les bâtiments de guerre qui la composent ont exécuté dans les ports des Canaries des expériences d'appareillage qui ont complètement réussi.

— Il y aura en 1864, à Bayonne, une grande exposition franco-espagnole. L'Empereur l'a prise sous sa haute protection. Les déclarations des exposants devront être faites d'ici au 15 avril prochain. Elle ouvrira à Bayonne le 1^{er} juillet et durera trois mois. Elle comprendra non-seulement les produits de l'industrie, mais aussi les œuvres d'art.

— On écrit de Copenhague le 21 novembre. Le corps du roi Frédéric VII doit être transporté mardi, du château de Glucksbourg, dans l'église de la Trinité à Copenhague, où il restera déposé provisoirement jusqu'au 15 décembre prochain. Cette translation sera faite avec une grande simplicité. La dépouille mortelle du roi ne sera accompagnée que par les personnes de sa maison civile et militaire. Elle sera inhumée dans les caveaux de l'église du château de Roskild, lieu de la sépulture des rois de Danemark depuis 1610, où le roi dé-

funt s'est fait préparer son tombeau il y a quelques années.

Roskild est une petite ville du Danemark, dans l'île de Seeland, à environ quarante kilomètres de la capitale. Il y existe un château royal où fut signé, en 1658, le traité qui céda la Scanie à la Suède. Les funérailles du roi Frédéric VII y auront lieu le 20 décembre avec une grande solennité.

— Nous lisons dans l'Avenir, journal de Blois :

« Un grave événement est arrivé lundi soir, vers six heures et demie, à Vendôme. Le pont St-Bié s'est écroulé sous le poids de deux voitures de messageries attelées la première de trois chevaux et la seconde d'un seul.

» Déjà deux chevaux de la première voiture avaient traversé le pont, quand un long craquement se fit entendre; le pont se brisa par le milieu, et la partie du tablier sur laquelle se trouvait la première voiture s'affaissa lentement sous ce poids énorme, entraînant avec elle la voiture et le limonier. Les deux chevaux de devant avaient pu être dételés.

» L'autre partie du tablier menaçait ruine, et le cheval qui s'y trouvait engagé avec la seconde voiture, à la vue du précipice ouvert devant lui, faisait de vains efforts pour reculer.

» M. le colonel des carabiniers et plusieurs officiers de son régiment accourus sur les lieux, essayèrent en vain d'éviter une seconde catastrophe. Un second craquement se fit entendre, le pont entier tomba et la voiture fut précipitée dans la rivière.

» Les officiers s'étaient jetés à l'eau et un seul parmi eux, M. Verdure, a reçu une blessure heureusement sans gravité.

» Par un hasard étrange, aucun des chevaux n'a été blessé, les marchandises elles-mêmes n'ont éprouvé aucune avarie.

» Dès le lendemain des ouvriers se sont mis à déblayer la place, où une passerelle va être immédiatement établie. »

Nous empruntons à une correspondance qui nous est adressée de Paris, des détails qui ne manquent pas de curiosité et qui tiendront nos lecteurs au courant de la haute nouveauté.

S'il n'est pas encore question, nous dit notre correspondant, des soirées et des réceptions de cet hiver dans la capitale, en revanche on s'occupe beaucoup de certains détails d'étiquette mondaine que vous me saurez gré de vous faire connaître.

Et d'abord, il paraît qu'il ne s'agirait de rien moins que d'opérer une véritable révolution dans la toilette masculine. Des arbitres mystérieux auraient décrété la mort de l'habit noir, vulgairement appelé queue de morue, et il serait du dernier goût maintenant de porter en soirée des habits prune-de-Monsieur. De

Nommé capitaine après la bataille d'Iéna, il fut bientôt promu au grade de lieutenant-colonel dans un régiment de cavalerie de l'armée d'Estramadure.

C'était en 1809; le marquis avait alors une trentaine d'années.

Dans ses rêves d'ambition, rêves à l'ordre du jour sous Napoléon-le-Grand, il se voyait bientôt colonel, puis général, puis prince... davantage même, car en ce temps-là Napoléon I^{er} faisait parfois un sceptre de l'épée d'un soldat.

C'était du reste un cavalier accompli que notre jeune colonel de cavalerie. Ses traits étaient pleins de noblesse et de distinction, et quand il paraissait sur son cheval de bataille, à la tête de son régiment, ou qu'il s'élançait dans la mêlée, le sabre au poing, la tête nue, les cheveux au vent, la fierté dans le regard, on ne pouvait s'empêcher de l'admirer.

Pendant ce temps M. Carruell était mort, laissant à son fils une fortune vraiment colossale. Mais celui-ci, doué d'un esprit romanesque, était peu fait pour concentrer ses facultés dans l'étude des opérations financières. Comme son frère, il rêvait la gloire militaire; mais il se mêlait à ces appétits guerriers un amour du merveilleux et un penchant

et l'Asie du bruit retentissant de son nom. Les armées françaises étaient entrées dans cette série de guerres victorieuses qui devaient étonner l'univers et laisser loin derrière elles les hauts faits immortels d'Alexandre et de César.

Qui ne l'a éprouvé? les rayonnements de la gloire guerrière, l'éclat de la victoire, produisent sur les jeunes cœurs un effet magique, et, plus que personne, le marquis de Marsal subissait l'influence de ce courant magnétique.

Si le jeune homme était orgueilleux jusqu'au ridicule de ses titres de noblesse, c'était un cœur français dans l'entière acception militaire du mot. Le patriotisme l'emportait sur l'esprit de caste, et il brûlait intérieurement du désir d'augmenter cette phalange de héros que commandait le vainqueur de l'Italie et du Caire.

Plusieurs fois il avait, en termes précis, fait connaître ses intentions à sa mère; celle-ci, bien que justement fière, au fond du cœur, de ces sentiments chevaleresques, avait d'abord tout tenté pour en arrêter les développements, et ce, pour deux motifs: les dangers à courir, et les éventualités terribles qui pourraient se produire en raison de l'état d'hostilité de la France et de l'Angleterre.

Le général Bonaparte

Variétés.

ÉTUDES D'ÉCONOMIE AGRICOLE.

On sait généralement qu'en Lorraine et en Alsace, l'agriculture a atteint un degré de perfectionnement supérieur aux autres parties de la France, bien que cependant chacun se plaise à reconnaître que la science agricole ne cesse de faire chaque jour et partout d'incontestables progrès. Mais ce qu'un grand nombre de personnes ignore, sans doute, ce sont les causes qui ont placé les provinces citées plus haut, à la tête de l'agriculture et qui ont fait dans l'Alsace surtout succéder à une aisance limitée, un état si prospère et inconnu il y a quelque 20 ans. Ce n'est pourtant ni à la fertilité naturelle du sol, ni à la clémence du climat, ni à l'abondance des capitaux qu'il faut attribuer cet accroissement de la fortune publique, malgré la division de la propriété, et malgré l'usure, cette plaie particulière à l'Alsace. Disons-le encore une fois, cette fortune publique, de création si récente, est due exclusivement aux cultures des plantes industrielles, et surtout à la production du houblon. Dans une moyenne de 10 ans, cette culture a rapporté dans le Bas-Rhin, 900 fr. de bénéfice net par hectare. Cette année (1861), le houblon ayant manqué en Allemagne et en Angleterre, l'hectare a rapporté, tous les frais payés, 4,500 fr.!!! Il faut ajouter que les houblonniers s'établissent en principe dans les terrains peu propres aux céréales, que ces terrains, par suite du système de culture nécessaire pour la production du houblon, deviennent d'excellentes terres à blé. De l'autre côté du Rhin, dans le duché de Bade et dans le Wurtemberg, un hectare planté en houblonnière, vendu ou donné en dot, est estimé 20,000 fr.; cependant le fond lui-même valait à peine 15,000 fr., lors de la création de la houblonnière. Sans forcer les inductions que l'on doit tirer de ce qui précède, l'on peut donc dire qu'après 10 ans un terrain en houblonnière a doublé de valeur.

En présence de semblables résultats, nous avons été poussé par une pensée toute patriotique à chercher, dans une étude sérieuse de la question, les causes pour lesquelles la production du houblon était si peu répandue; et, il faut l'avouer, notre étonnement a été bien grand, lorsque nous n'avons rien trouvé qui puisse justifier le peu de faveur accordé en France à une culture aussi précieuse. Bien au contraire, nous y avons vu que le houblon pousse partout où pousse le chêne; qu'il vient dans tous les terrains, pourvu qu'ils soient fumés et convenablement défoués; que la production, qui ne s'élève qu'à 16,000 quintaux métriques, est loin d'être suffisante, que la France est tributaire de l'Allemagne et de la Belgique pour plusieurs millions.

Nous avons appris dans cette étude qu'en Allemagne la culture du houblon est en grand

honneur, qu'elle y est l'objet d'une protection toute particulière, et que le houblon est considéré comme le plus précieux des produits agricoles. Aussi dans le Wurtemberg l'Etat fait-il la remise de la dime aux cultivateurs qui ont les plantations les mieux entendues, et ne leur fait payer les perches provenant des forêts royales, que le simple prix de coupe. Enfin les comices agricoles prodiguent les primes d'encouragement dans le but d'obtenir des qualités de houblon qui puissent rivaliser avec les meilleurs produits de la Bohême et de la Bavière.

Bien longtemps avant que notre attention ait été attirée sur les faits qui précèdent, nous avions remarqué que le climat (1) et le sol de l'Alsace (2) différaient bien peu de celui de la Bretagne; nous sommes donc fondé à croire que la culture du houblon doit réussir dans cette contrée.

Déjà l'on peut dire que les produits auront un débouché certain, à cause du voisinage de l'Angleterre, qui s'empressera, sans nul doute, d'abandonner les marchés éloignés de l'Amérique du Nord et de l'Allemagne, lorsqu'elle trouvera un marché à sa porte. Au point de vue agricole, il n'y a ni tâtonnements, ni expériences regrettables à redouter, puisqu'il suffira de faire l'application d'un système de culture perfectionné et parfaitement connu.

Pour ne pas affaiblir l'intérêt déjà limité des idées contenues dans les pages qui vont suivre, nous déclarons bien vite qu'elles ont été puisées pour la plupart dans le milieu agricole et industriel où nous passons une partie de nos loisirs; nous n'avons d'autre part dans ce travail, que d'avoir résumé les observations faites par les hommes les plus compétents, et enfin d'avoir assisté aux opérations manuelles pour nous assimiler, dans un but facile à comprendre, les connaissances pratiques indispensables à un cultivateur de houblon.

(La suite à un prochain numéro.)

(1) La température moyenne est de 9° 8; celle de l'été est de 18° 3; de l'hiver 1° 4. Enfin la pression atmosphérique est de 749 m. m. 20.

(2) Le sol de l'Alsace aux environs de Haguenau est argilo-sableux, reposant sur une couche d'argile calcaire, en se rapprochant des Vosges.

Dernières Nouvelles.

Le Times dit que l'Angleterre et la France doivent insister, auprès des puissances allemandes, pour faire reconnaître les droits du Danemark.

Les deux puissances occidentales doivent ne pas permettre l'invasion de la Prusse dans les duchés de Holstein et de Lauenbourg.

Berlin, 25 novembre. — Le comité du Nationalverein a résolu, hier, d'adresser un Manifeste au peuple allemand. Dans ce Manifeste, le comité rappelle aux princes la grave responsabilité qui pèse sur eux et conjure le peuple allemand d'agir lui-même. Il engage tous

patron de l'Angleterre, je lui ferai voir que le petit Carruell peut marcher l'égal du marquis de Marsal.

Mais, malheureux enfant, si le hasard des batailles vous mettait en présence...

— Le hasard me paraît invraisemblable.

— Mais il n'est pas impossible...

— Soit, chère mère.

— Alors, tirerais-tu l'épée contre lui?...

— Oh! ma mère, peux-tu supposer un pareil acte.

— C'est vrai... la terreur me rend folle... j'ai tort pour toi... mais lui, lui si violent, qui sait si dans l'ardeur de la lutte?...

— Si un pareil malheur arrivait, si, par un concours fatal de circonstances, nous nous trouvions face à face, ce que je regarde comme impossible, si même, oubliant que comme lui je dois le jour à la plus sainte des femmes, il me provoquait, sois-en sûre, je me souviendrais, moi, qu'il est mon frère.

— Oh! je suis sûre de toi...

— Fut-ce au prix de ma vie, fut-ce au prix de mon honneur, jamais mon épée ne croisera la sienne.

— Tu me le jures... quoi qu'il arrive!

— Je te le jure, mère, quoi qu'il arrive.

James entra alors dans sa dix-neuvième année.

(La suite au prochain numéro.)

les amis de la patrie à réunir de l'argent et à tenir prêts des hommes, des armes et tous les moyens d'action. En promettant un emploi conforme des sommes recueillies pour la construction d'une flotte allemande, le comité demande que le peuple s'impose d'une façon permanente et qu'il s'organise fortement. Le comité du Nationalverein a formé, dans ce but, un sous comité auxiliaire.

On lit dans la Presse de Vienne :

Depuis dix jours l'insurrection augmente en Lithuanie.

Des détachements nouveaux ont paru en Samogitie dans les districts de Rossienny et le palatinat de Grodno.

Un combat a eu lieu dans la forêt de Zyweody près de Suwalki; les Russes sont tombés dans une embuscade et ont éprouvé des pertes. — Havas.

ÉTAT-CIVIL du 18 au 31 octobre 1863.

NAISSANCES. — 16, Jeanne-Mélanie Bernard, rue Beaurepaire; — 19, — Albert Charon, rue de Fenet; — 20, Anne Davy, au moulin du Vigneau; — Albert Davy, au moulin du Vigneau; — Anna-Virginie-Louise Bolognesi, rue Saint-Nicolas; — 21, Georges-Joseph Provost, rue Saint-Nicolas; — 22, Ferdinand-Adolphe Pelet, place du Marché-Noir; — Gustave-Jean-Baptiste Pelet, place du Marché-Noir; — 23, Jules-Victor Château, rue de Fenet; — Louise-Marie Milsonneau, rue Saint-Jean; — Marie Denancay, rue Saint-Nicolas; — 24, Léontine Lelièvre, rue de la Basse-Île; — 28, Basile-Alexandre Austruit, rue du Portail-Louis; — 29, Reine-Albertine Lamare, à l'École de cavalerie; — Louise-Marie-Suzanne Loiseau, Hôpital militaire; — 30, Angèle Tellier, hameau de Beaulieu.

MARIAGES. — 19, Louis Ballu, tailleur de pierres, et Joséphine Faison, couturière, tous deux de Saumur; — 20, Sébastien Petit, menuisier, et Emilie Fusillier, lingère, tous deux de Saumur; — 26, Gustave Milteau, boulanger, et Rose-Marguerite Le Riche, lingère, tous deux de Saumur; — Léon Pichery, tailleur de pierres, et Madeleine Prieur, domestique, tous deux de Saumur.

DECÈS. — 17, Marie Krempff, couturière, célibataire, 33 ans, rue de la Petite-Bilange; — Louis-Emile Martin, 1 an, rue de la Visitation; — 18, Pierre Caloux, journalier, 59 ans, rue de la Croix-Verte; — 19, Pierre Tuchais, cultivateur, 84 ans, à la Providence; — 20, Hermance Chanard, sans profession, 48 ans, épouse de Valentin Taillebus, rue des Basses-Perrières; — 23, Anastasie Duchemin, 6 ans, à l'Orphelinat Saint-Joseph; — Marthe-Hermance-Emilie Guillemet, 2 ans, rue de la Tonnelles; — 25, Clémentine-Marie-Louise Guédon, 8 ans, rue Royale; — 26, Jean-Marie-Marc Quesnay de Beaurepaire, juge au Tribunal civil de première instance, 66 ans, quai de Limoges; — 27, Jean Retiveau, cultivateur, 65 ans, quai de Limoges; — 28, Pierre-Jules Foucque, propriétaire, 36 ans, célibataire, quai de Limoges; — 29, Marie Defois, en religion sœur Sainte-Paule, 28 ans, célibataire, rue de la Gueule-du-Loup; — Alexis Langlois, bijoutier, 17 ans, célibataire, rue de la Maremaillet; — 30, Marie-Renée Mallecot, célibataire, 79 ans, rue des Potiers; — Charles Jaunay, 6 mois, ruelle d'Offard; — 31, Ferdinand Labbé, tailleur de pierres, célibataire, à l'Hôpital.

BULLETIN FINANCIER.

La Bourse languit en proie à l'incertitude et au marasme. La seule chose qui paraisse acquise, c'est la possibilité du cours de 67 fr. sur la rente, qui n'est plus sérieusement contestée. Les actions des établissements de crédit sont calmes, le Comptoir d'escompte est particulièrement recherché. Le Crédit mobilier s'est relevé au-dessus de 4,100 fr.

Rien à dire des chemins de fer français. Parmi les chemins étrangers, les Lombards et les Autrichiens ont été l'objet d'offres nombreuses. Les actions et les obligations de Séville-Cadix sont demandées. La situation de cette compagnie est exceptionnellement favorable; ses frais d'exploitation, qui étaient de

là, à l'habit, bleu-barbeau et l'habit noisette, il n'y a qu'un pas, et je ne serais pas étonné de voir, puisque nous sommes en veine de liberté, succéder la liberté des habits à la liberté de la boulangerie et à celle des théâtres.

Voilà donc les habits noirs mis à la réforme, condamnés à traîner sous un paletot leur agonie honteuse. Je connais nombre de pauvres diables qui vont être bien embarrassés. Tout le monde n'a pas, en effet, une garde-robe aussi bien montée que le comte Henry de Brühl, ancien ministre de Saxe, qui vient de mourir en laissant une immense fortune.

Ses vêtements remplissaient deux salles du palais du ministre à Dresde. Il s'y trouvait :

198 habits brodés, à doubles gilets.
12 habits chamarrés; 61 habits riches; 48 en soie; 54 en velours; 24 de deuil; 23 toilettes ordinaires; 43 robes de chambre; 50 chapeaux; 159 aigrettes; 41 paires de souliers; 47 paires de bottes, etc., etc.

On tenait un album spécial où chaque objet de toilette se trouvait reproduit, et, tous les matins, le comte se le faisait présenter et choisissait le vêtement du jour.

J'ai recueilli aussi un trait de mœurs, qui mérite d'être signalé et qui est bien caractéristique. Il paraît qu'il devient à la mode, dans un certain monde, lorsque l'on invite les gens à dîner, de leur envoyer la liste complète et exacte des gens avec lesquels ils se trouveront. Toute coutume a sa raison d'être et est la traduction d'une situation morale. Dans le monde où se passent ces choses, on en est arrivé à avoir ou tant d'ennemis ou tant de gens qui vous sont désagréables, que l'on ne peut faire un pas au dehors sans se heurter ou se blesser.

Chronique Locale.

Une bien triste nouvelle est parvenue hier dans notre ville et y a causé une vive sensation. M. Le Coniac, ancien directeur des postes de Saumur, s'est pendu dans un hôtel à Angers.

M. Le Coniac était atteint, depuis un mois environ, d'aliénation mentale.

AVIS.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

Des examens pour l'admission au surnuméraire dans l'Administration des Postes auront lieu le 21 janvier prochain.

Les jeunes gens qui seraient dans l'intention de prendre part à ces examens devront se présenter, sans délai, devant l'Inspecteur, chef du service des Postes du département où ils résident, chargé de leur donner tous les éclaircissements dont ils pourraient avoir besoin.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

à la poésie qui faisaient de lui un véritable héros des romans de chevalerie.

Lui aussi était beau, mais autrement que son frère; autant les traits de celui-ci étaient accentués, durs même quelquefois, autant les siens étaient délicats. Ses cheveux blonds, son teint rosé, ses grands yeux bleus, d'une douceur extrême, lui donnaient un aspect plein de charmes; mais ces avantages eussent imprimé à la personne, pleine de distinction, un caractère trop efféminé peut-être, si une barbe et des moustaches d'un blond vif n'eussent orné son visage.

Lui aussi se fit soldat, au grand chagrin de sa mère, qui resta seule à Londres pour surveiller les intérêts de ce cher enfant.

Ce fut une séparation bien douloureuse que la leur, plus douloureuse même que celle qui avait eu lieu entre la pauvre mère et son fils le marquis.

Ce n'était pas qu'elle en fût venue à préférer James à Charles, mais James était resté seul avec elle pendant plusieurs années, et elle avait été à même d'apprécier tout ce que le cœur du jeune homme renfermait de tendresse pour elle.

Plus d'une fois Charles s'était montré, même dans ses lettres, peu révérencieux avec sa mère; James,

au contraire, n'avait jamais cessé d'être dévoué, respectueux, attentif; jamais d'humeur; jamais de mouvement d'impatience.

Avec Charles, la tendre femme n'osait s'abandonner à ses instincts de sensibilité; avec James, elle pleurait sans contrainte à la lecture des grands poètes, et s'attendrissait religieusement devant le grand spectacle de la nature.

Jamais elle n'avait dit *toi* à son aîné, et jamais non plus, même dans ses plus tendres années, l'enfant n'avait tutoyé sa mère. Il en avait été tout autrement avec James, et jamais le *vous* cérémonieux n'était, entr'eux, sorti de leurs lèvres, qui ne s'ouvraient qu'aux mots affectueux.

— Ecoute moi, avait dit James à sa mère anxieuse: je suis riche, mais ce n'est pas assez pour toi comme pour moi. Je me dois à mon pays; c'est d'ailleurs une question de dignité personnelle.

— Comment cela, mon cher enfant?

— Sans doute; ton autre fils s'est cru obligé de prouver qu'il avait raison d'être fier de son titre de marquis et qu'il en était digne; je veux, moi, prouver que je suis digne d'être ton fils. Il s'est fait soldat, je le serai comme lui; il a conquis ses grades à la pointe de son épée, je ferai comme lui, et, par St-Georges,

49-62 0/0 pour 1862, ne dépasseront pas 46 0/0 pour l'exercice courant, et ils seront certainement réduits avant peu à 40 0/0, ce qui est un résultat remarquable pour une ligne de 160 kilomètres seulement et fait grand honneur à son administration.

La Compagnie générale de crédit en Espagne émet à Bruxelles et à Madrid, au prix de 97 fr., des obligations rapportant 5 fr. d'intérêt, remboursables à 100 fr., en 25 ans, avec primes de 20,000, 10,000, 5,000 et 1.000 fr., à chaque tirage. Ces obligations, hypothéquées sur les usines à gaz et sur le capital de

55 millions de la Compagnie, présentent toute sécurité, et les primes en font ressortir l'intérêt à plus de 6 1/3 0/0. Ce sont les plus avantageuses des obligations émises avec prime.

Nous appelons l'attention sur les opérations d'arbitrages auxquelles, pour la troisième fois, MM. I. Montier et Cie, 47, rue Richer, convient les capitalistes. Il est à remarquer que, dans ces opérations, qui offrent une grande sécurité, et des chances de bénéfices considérables, le capital, toujours représenté par des titres de premier ordre, n'est engagé

que pour six mois. Le semestre du 1^{er} mai au 30 octobre a produit net 8-70 0/0. Les souscriptions, dont le minimum est de 1,000 fr., sont reçues jusqu'au 5 décembre.

Les actions de l'Approquague sont toujours en faveur sur le marché industriel. L'émission des Ports de Brest va se clore, après avoir été jusqu'au dernier moment l'objet d'un empressement légitime de la part des capitalistes.

Le Comptoir international du commerce, Caisse centrale des Docks, dont nous avons déjà parlé, et

dont le capital est en partie souscrit en Angleterre, est accueilli avec beaucoup de sympathie par le commerce,

Nous ne nous étions pas trop avancés en préconisant le système Girard, qui a pour objet le chauffage par les gaz obtenus par la décomposition de l'eau. La souscription ouverte chez MM. Sandrier et Cie, pour l'exploitation de cette admirable invention, obtient le plus grand succès. — J. Paradis.

P. GODET, propriétaire-gérant.

10 francs l'ouvrage complet rendu franco dans les départements.

ENCYCLOPÉDIE PRATIQUE DICTIONNAIRE UNIVERSEL

D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE

RÉPERTOIRE DE TOUTES LES CONNAISSANCES USUELLES,
Augmenté d'un APPENDICE contenant la formule des Actes de l'état-civil, des Actes sous seings-privés, etc.,
RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ D'ÉCRIVAINS SPÉCIAUX,

Sous la direction de **D. LEPRINCE**, ancien élève de l'École des Arts et Métiers de Châlons-sur-Marne.

Ce DICTIONNAIRE est une œuvre complète qui restait à faire, quoiqu'il ait été publié déjà un grand nombre de volumes sur les matières qu'il embrasse. On trouve, en effet, dans ce vaste RÉPERTOIRE D'INDICATIONS AUSSI SÛRES QUE PRÉCIEUSES, toutes les CONNAISSANCES USUELLES, tous les RENSEIGNEMENTS UTILES, toutes les RECETTES D'UNE APPLICATION JOURNALIÈRE, dont nul, ignorant ou savant, riche ou pauvre, ne saurait se passer.

Ce DICTIONNAIRE résume, en un mot, toutes les NOTIONS PRATIQUES de religion, de morale et d'éducation; de législation et de droit; d'administration, de finances, d'industrie et de commerce; de médecine et d'hygiène; d'économie domestique et d'économie rurale; d'exercices de corps, de jeux de société, etc.

Mais ce DICTIONNAIRE, avec les 10,000 mots qui le composent, n'est pas seulement l'Ouvrage LE PLUS COMPLET qui ait été publié sur l'ÉCONOMIE DOMESTIQUE, sur cette science dont l'application est de tous les instants, c'est aussi le MOINS CHER de tous les dictionnaires encyclopédiques.

En effet, tandis que tous les Dictionnaires se vendent 20, 25 et 50 fr., quand ils ne se vendent pas beaucoup plus cher, celui que nous publions ne coûte que DIX FRANCS, port payé, prix in-4^e de 960 pages, à 3 colonnes compactes, contenant plus de dix millions de lettres.

Ainsi, pour DIX FRANCS, on peut recevoir FRANCO, dans les départements, UNE ENCYCLOPÉDIE PRATIQUE, imprimée en caractères neufs, sur papier colombier, et formant un gros volume grand

Pour recevoir FRANCO, dans les départements, un exemplaire du DICTIONNAIRE UNIVERSEL D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE, envoyer un mandat-poste de 10 fr. à l'ordre de **M. D. Leprince**, rue de Vaugirard, 98, à Paris.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Etude de M^r HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Après décès.

Le dimanche 29 novembre 1863, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^r Henri Plé, commissaire-priseur, dans la maison où est décédé le sieur Jean Chesnaie, tonnelier, à St-Hilaire-St-Florent, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de sa succession.

Il sera vendu :

Lits, couettes, rideaux, couvertures, draps, quantité de chemises, effets, armoire, buffets, huches, tables, pendule, beaucoup d'outils de tonnelier, vin et demi-vin, fûts et bouteilles vides, et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A AFFERMER

A L'AMIABLE,

LES BELLES FERMES

Ci-après dénommées,

Dépendant de la terre de Brézé.

1^o LA FERME DE BELLE-CHASSE, Située sur la commune de Brézé, d'une contenance de 28 hectares 78 ares 36 centiares de terre labourable et prés, et 35 ares de vignes. Entrée en jouissance pour l'ouverture des guérets, en mars 1864.

2^o La grande pièce dite

DES MARAIS-D'ASNIÈRES,

Contenant 17 hectares 72 ares, telle qu'en jouit le sieur Toureau, située sur la commune de Brézé. Entrée en jouissance pour l'ouverture des guérets en mars 1864.

On pourra traiter tous les jours. S'adresser à M. VOLLAND, régisseur. (635)

Etude de M^r CESBRON, notaire à Doué.

ON DEMANDE A EMPRUNTER

Sur première hypothèque,

D'UNE OU DE PLUSIEURS PERSONNES,

Une Somme

DE TRENTE MILLE FRANCS.

S'adresser, pour les renseignements, à M^r CESBRON, notaire à Doué. (632)

Etude de M^r TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER

UNE MAISON

Située à Saumur, quai de Limoges, Autrefois occupée par M^{me} Cailhabet.

S'adresser audit notaire. (621)

BOUTEILLES

A VENDRE

A prix réduits.

S'adresser à la verrerie de Saint-Hilaire-Saint-Florent. (602)

A VENDRE

UN RATEAU ET UNE CRÈCHE

en chêne, pour quatre chevaux. S'adresser à M. FOUCHER, propriétaire, rue de Bordeaux, 52. (657)

A LOUER

Présentement,

Ou pour la Saint-Jean prochaine,

PREMIER ÉTAGE

Près la place de la Gare. S'adresser à M. BARRARANT, même maison. (636)

A LOUER

Pour Noël 1863,

UN BEAU MAGASIN

Situé rue de la Tonnelle. S'adresser à M^{me} LECOQ, marchande de faïence, qui jusqu'à cette époque vendra ses marchandises au-dessous des prix de facture. (630)

A CÉDER

PORTION DE MAISON

AVEC ÉCURIE ET REMISE,

Place Saint-Michel.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

DE SUITE,

PREMIER ET DEUXIÈME ÉTAGES,

précédemment occupés par M. Quesnay de Beaufort.

S'adresser à M. DESVIGNES-FONTAINE, quai de Limoges. (625)

A LOUER

Présentement,

Place du Roi-René,

UN JARDIN, CAVES, MAGASINS

ET PORTION D'UNE MAISON,

Précédemment occupée par M. Charles Gauron.

S'adresser à M. LAIR, à Blou.

MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

Rue du Puits-Neuf, 22.

BON BILLARD

A VENDRE

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE

UN OUVRIER RELIEUR

S'adresser au bureau du journal.

AVIS.

On demande un APPRENTI.

S'adresser au bureau du journal.

CODE

DES

USAGES RURAUX.

Pour les départements situés dans le ressort de la Cour impériale d'Angers, Maine-et-Loire, Sarthe et Mayenne, par Ch. QURIS, avocat à Angers.

En vente à Saumur, chez M. Gaultier, libraire, et au bureau du Journal.

M. RIELLANT

CHIRURGIEN-DENTISTE.

A l'honneur de prévenir sa nouvelle clientèle et les personnes qui voudraient l'honorer de leur confiance, qu'il continue toujours les opérations du ressort de la chirurgie dentaire, et qu'il s'occupe des pièces et dentiers artificiels en tous genres, et de la pose de dents incorruptibles, à base de caoutchouc.

Saumur, quai de Limoges, 157.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 24 NOVEMBRE.			BOURSE DU 25 NOVEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	67 10	»	»	67 20	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	95 10	»	»	95 10	»	»
Obligations du Trésor.	»	»	»	450	»	»
Banque de France.	3360	»	20	3360	»	»
Crédit Foncier (estamp.).	1280	»	»	1285	»	15
Crédit Foncier, nouveau.	1225	»	5	1225	»	»
Crédit Agricole.	660	2 50	»	660	»	»
Crédit Industriel.	710	»	»	710	»	»
Crédit Mobilier.	1086 25	»	8 75	1086 25	»	»
Comptoir d'esc. de Paris.	780	2 50	»	777 50	»	2 50
Orléans (estampillé).	980	5	»	977 50	»	2 50
Orléans, nouveau.	810	2 50	»	810	»	»
Nord (actions anciennes).	980	1 25	»	980	»	»
Est.	486 25	1 25	»	487 50	1 25	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	951 25	»	»	950	»	1 25
Midi.	690	»	»	690	»	»
Ouest.	518 75	1 25	»	516 25	»	2 50
Genève.	»	»	»	498 75	»	»
Dauphiné.	482 50	»	»	482 50	»	»
Ardennes.	475	»	»	475	»	»
C ^o Parisienne du Gaz.	1680	»	20	1685	5	»
Canal de Suez.	477 50	»	»	476 25	»	1 25
Transatlantiques.	527 50	»	»	525	»	2 50
Auiriciens.	395	»	»	396 25	1 25	»
Sud-Autrich.-Lombards.	518 75	»	1 25	521 25	2 50	»
Victor-Emmanuel.	407 50	1 25	»	405	»	2 50
Russes.	»	»	»	410	»	»
Bomains.	405	»	5	405 25	1 25	»
Crédit Mobilier Espagnol.	657 50	»	2 50	660	2 50	»
Saragosse.	630	»	2 50	627	»	2 50
Portugais.	495	»	2 50	490	»	5

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	306 25	»	»	305	»	»
Orléans.	302 50	»	»	302 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	301 25	»	»	301 25	»	»
Ouest.	296 25	»	»	296 25	»	»
Midi.	293 75	»	»	296 25	»	»
Est.	293 75	»	»	295	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.